

Auxerre, le 23/09/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean Castex visitera la maison de santé de Ligny-le-Châtel ce vendredi 24 septembre

M. Jean CASTEX est présent ce vendredi dans l'Yonne. À l'occasion de ce déplacement, il se rendra à la maison de santé de Ligny-le-Châtel. Chantal ROYER, maire de la commune, et Patrick GENDRAUD, président du Conseil Départemental de l'Yonne, pourront ainsi lui présenter cet équipement, avec les professionnels de santé officiant sur place.

Illustration de l'engagement du Département en faveur de la santé, la maison de santé de Ligny-le-Châtel a pu bénéficier d'une subvention d'investissement à hauteur de 250 000 €. Parallèlement, deux professionnels de santé, exerçant dans cette structure, ont obtenu une bourse individuelle de 39 000 €, versés durant leurs trois dernières années d'études.

Au total, ne serait-ce qu'en investissement, le Conseil Départemental a soutenu **une vingtaine de projets de réhabilitation ou de construction de structures coordonnées de soins** comme celui-ci, pour un montant de 2,8 millions d'euros.

Et la nouvelle mandature du Conseil Départemental de l'Yonne s'inscrit dans une volonté encore accrue de **lutte contre la désertification médicale et d'amélioration de l'offre de soins**, sous l'impulsion de ses élus.

Un Vice-Président est d'ailleurs désormais spécifiquement délégué aux questions de santé, bien qu'il ne s'agisse pas d'une compétence obligatoire. Il s'agit de Gilles PIRMAN, conseiller départemental du canton de Sens 1 et maire de Saint-Clément.

Avec 114 médecins généralistes pour 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2020 et un phénomène de vieillissement de la population et des médecins (66% d'entre eux ont plus de 55 ans), **le Département souhaite accentuer son soutien aux collectivités locales et aux professionnels de santé.**

Un Plan Santé départemental rénové est attendu pour la fin de cette année, afin de répondre aux besoins des territoires.

Au-delà des actions existantes, **la création de bourses ouvertes à d'autres spécialités, le développement du tutorat, l'expérimentation du salariat et de la télémedecine** sont autant de propositions que le Département souhaite travailler avec les syndicats de professionnels, les ordres, les universités, les organismes sanitaires et sociaux, ainsi qu'avec la préfecture et l'ARS.

Contact presse

Laurence Vée, Directrice de la Communication – laurence.vee@yonne.fr / 06.83.85.83.70